

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Section 0. Avis d'Appel d'Offres (AAO)

La Société Mauritanienne des Postes (MAURIPOST)

AAON N° : 02/MAURIPOST/2026

Acquisition des fournitures et services courants au profit de la Société Mauritanienne des Postes (MAURIPOST)

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à notre PPM paru sur le portail des marchés publics de l'ARMP et sur le site du MTNMA.
2. La Société Mauritanienne des Postes (MAURIPOST) dans le cadre de son budget envisage d'acquérir des fournitures courantes et diverses, destinées aux différentes directions et services de l'établissement (**marché à commande**) en **deux (02) lots distincts**.
Lot 1 : Consommables informatiques,
Lot 2 : Fournitures de bureau.
3. La livraison de ces fournitures se fera sur site dans les locaux de ladite Société conformément aux indications du dossier d'Appel d'Offres selon les bons de commandes émis par la MAURIPOST durant une année (délai de livraison ne dépassant pas **5 jours après réception de bons de commande**).
4. La Société Mauritanienne des Postes sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des fournitures courantes et diverses, destinées aux différentes directions et services de la MAURIPOST.
5. Le présent appel d'offres est un Appel d'offres national ouvert.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction Générale de MAURIPOST (bureau d'ordre), Mauritanie, Tél : 45 25 72 27 ou par courriel à alphafall@mauripost.mr.
7. Les candidats peuvent soumissionner pour un seul ou deux lots
8. Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être acquis par les candidats auprès du secrétariat de la MAURIPOST, moyennant paiement d'un montant non remboursable de **2000 MRU** versé au Trésor (seule la copie paraphée et cachetée fera foi), et peuvent consulter le dossier tous les jours ouvrables de 08H00 à 16H00 TU et le vendredi de 08H00 à 11H00 TU.

9. Les exigences minimales en matière de qualification sont :
- Fournir la preuve écrite qu'il a réalisé au cours des trois dernières années (2023 -2024- 2025) un chiffre d'affaires annuel moyen dûment certifié, égal au moins au montant de son offre.
 - Disposer d'une capacité financière délivrée par une banque de la place dont le montant est égal ou supérieur à Un million d'Ouguiya (1 000 000 MRU) par lot.
 - Fournir au moins deux (02) attestations de bonnes exécutions des fournitures courantes au cours des 03 dernières années certifiées par un établissement reconnu .
10. Les offres devront être rédigées en langue française et devront être déposées à l'adresse indiquée dans le DAO au plus tard le, **Jeudi 27 août 2026 à 12H: 00 TU**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.
11. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants présents à l'adresse ci-après :
- Commission de Passation des marchés publics du Ministère de la Transformation Numérique et de la Modernisation de l'Administration (CPMP/MTNIMA), Ilot ZRC, lot N° 418, Rue Moulaye EL Hacen Ould Mactar El Hacen, tel. : +222 49 72 71 70, Email : cpmp-mtnima@mtnima.gov.mr ; le **Jeudi 27 août 2026, à 12 H 10 TU**.
12. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission valide pour 120 jours à compter de la date de dépôt et d'ouverture d'un montant en Ouguiyas de
- Pour le **lot 1 : 21 000 MRU** (Vingt un mille d'Ouguiya) ;
 - Pour le **lot 2 : 21 000 MRU** (Vingt un mille d'ouguiyas).
13. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.
14. Les offres devront être en toutes taxes comprises.
15. Le soumissionnaire s'engage pour le maximum (100% du montant du marché).
16. L'Autorité Contractante s'engage pour le minimum (50% du montant du marché).

Le Directeur Général de MAURIPOST
ALIOUNE OULD ISSA

